



# Conseil de quartier La Teste Centre-Aiguillon

Compte-rendu de réunion  
Jeudi 3 juillet 2014

Cabinet du Maire  
Démocratie participative  
05 56 22 38 72  
proximite@latestedebuch.fr

Le conseil de quartier de La Teste Centre-Aiguillon s'est réuni le jeudi 3 juillet 2014 à 18h30, salle Brémontier de l'Hôtel de ville.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier
- Madame Jacqueline SUPERY
- Monsieur Dominique ALOIR
- Madame Christine CASTAING
- Monsieur Claude BADET
- Madame Mauricette DAVEY
- Monsieur Guy JOUSSE
- Madame Astrid LANGE
- Madame Danièle CAZAUVIEILH
- Madame Viviane PERRET
- Madame Françoise NORMANDIN
- Madame Jacqueline HOURCADE
- Monsieur Marcel LEHIMAS
- Monsieur Henri BORDERE

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative et au Handicap
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Secrétariat

Excusés :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal délégué à la démocratie de proximité, animations
- Monsieur Jean-Marc DUPRAT
- Monsieur Jean-Paul LUC
- Monsieur Patrick RIEUSSEC

Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier La Teste Centre-Aiguillon ouvre la première séance des Conseils de quartiers de la seconde mandature de Monsieur le Maire et souhaite la bienvenue à ses membres. Il les remercie pour leur implication et leur engagement au sein de cette assemblée.

Mme Loretta LAHON-GRIMAUD rappelle les statuts et le règlement intérieur. Le rôle de conseiller de quartier, véritable relais avec les habitants et la municipalité, facilite les échanges et permet une meilleure connaissance des besoins et des demandes de chacun.

Les conseillers de quartier doivent être les porte-paroles des informations apportées au sein de l'assemblée par les élus et les fonctionnaires mais aussi des opinions, des avis de la population du quartier.

Monsieur Jean-Bernard BIEHLER souhaite que les questions soient anticipées et transmises au service Démocratie participative afin de pouvoir apporter des réponses lors de la réunion. Un thème particulier pourra être mis à l'ordre du jour sur la proposition des conseillers. Une vision large et dans l'intérêt public est privilégiée.



La limite du quartier Centre a été étendue afin d'y intégrer une zone de bâti similaire correspondant à une densification de population particulière à ce quartier.

## I. Projets & travaux de voirie

### 🗨️ Questions :

- a. Rue André Dignac/rue du Port : voiture garée à droite ou à gauche, manque de visibilité, le croisement dangereux. Accentuation de la matérialisation des places de stationnement des deux côtés et du zébra. La pose d'un miroir, en face, serait efficace.
- b. Le clos des chênes/rue des Poilus serait délaissé par le Pôle technique, beaucoup de trous dans la chaussée. La réfection des parkings serait nécessaire.
- c. Beaucoup de flaques d'eau, boulevard Loti. La rue de l'Aiguillon serait à revoir.
- d. Absence d'éclairage public, rue Lutzy, malgré le poteau de support.
- e. Réflexion sur la circulation de la rue des Alliés : pas de trottoirs, chaussée étroite...
- f. Rue du maréchal Joffre, le cabinet médical ainsi que l'immeuble ont le même numéro 1.
- g. Les pavés de la rue du 14 juillet dépassent. Beaucoup de chutes ont été signalées.
- h. Jardin de la maison Lesca : écoulement des balcons en plein dans le passage. Demande un mur à la place du grillage donnant sur le parking voisin.

### 🗨️ Réponse :

A signaler au constructeur Pichet.

- i. Déplacement de la boîte (récupération des livres de prêt de la bibliothèque) devant de la maison Lalanne sur le côté.
- j. Demande la jonction de la piste cyclable de Brémontier à la piste arrivant sur l'impasse.

M. BIEHLER demande à être informé sur la programmation des travaux concernant le quartier et le suivi des travaux demandés.

## II. Police municipale

### 🗨️ Questions :

- a. Rue Henri Ornon, les places de parking sont matérialisées, néanmoins beaucoup de voitures stationnent sur les trottoirs.
- b. Non-respect des stops et des sens interdits de manière générale sur la commune.

- c. La zone bleue est à surveiller par la police municipale, beaucoup de petits commerces pâtissent de voitures ventouses. La police municipale devrait verbaliser.
- d. La rue du Capitaine à double sens, fréquentée par la proximité des écoles, est très dangereuse. Demande une attention particulière de la police municipale du fait de l'incivisme et du comportement dangereux d'automobilistes, la sécurité des enfants en vélo n'est pas garantie.
- e. Souhaite une réflexion sur la mise en sens unique de la rue du Capitaine.

#### **Réponses :**

Le stationnement alterné, en chicane, mis en place dans beaucoup de rues de la ville, sert à ralentir la vitesse des automobiles.

Le rond-point de Brémontier a doublé le trafic, la mise en sécurité a été matérialisée par des chicanes.

Aucun dossier de construction de logement, à la place de l'école Brémontier, n'a encore été déposé. Le respect de la zone pavillonnaire sera garanti.

Les membres du Conseil de quartier demandent une plus grande sévérité sur le stationnement anarchique des véhicules. L'adjoint délégué à la sécurité ainsi que le chef de la police municipale seront invités lors du prochain conseil de quartier.

### III. Communication

- a. Le magazine La Teste Mag n'est pas distribué partout dans le quartier de l'Aiguillon.

M. BIEHLER propose qu'une communication mettant en évidence les conseillers de quartier soit initiée sur le journal La Teste Mag. Cela permettrait une identification de ses membres par les habitants et faciliterait le contact.

### IV. Jeunes – Règue -Verte

#### **Question :**

La convention avec le Réseau Ferré de France et la Mairie permettra-t-elle l'ouverture dès cet été d'une structure dédiée à la jeunesse sur le quartier de la Règue verte ?

#### **Réponse :**

La construction d'un local ainsi que le recrutement d'un directeur et d'un animateur spécialisés pour l'encadrement des jeunes du quartier étaient devenus une nécessité (deux ans de travail).

Monsieur le Maire a autorisé l'occupation de la salle du Zic-Zac par les jeunes de la Règue Verte afin de jouer de la musique et un City stade devrait être financé par les deux communes d'Arcachon et de La Teste de Buch.

M. Jean-Bernard BIEHLER remercie les membres du Conseil de quartier Centre de leur participation. La réunion prend fin à 20h.

*Bonnes vacances estivales à tous*